

**Urbanisme et Habitat**

**Affaire suivie par**

Gaylord MERCIER

Tél : 04.74.05.04.00

ads@c-or.fr

Mairie de Amplepuis  
9 place de l'Hôtel de Ville  
69550 AMPLEPUS

A l'attention de Monsieur le Maire

Nos réf : ED / CN-D19-3020

Tarare, le 10 octobre 2019

**Objet : PLU de la commune de Amplepuis - Modification n°4**

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité l'avis de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune. Je vous prie donc de bien vouloir trouver, ci-dessous, les remarques émises par les différents services de la COR concernant le projet de PLU de votre commune.

Remarques réglementaires :

- Page 14, « sur l'ensemble du PLU... (cheminée, silo) », modifier pour qu'apparaissent seulement les silos verticaux et non les silos horizontaux (la notion « silos » intègre les deux sortes de silos ce qui peut être préjudiciable).
- Le cheminement piéton de 3m de largeur pour amener à l'hôpital et parking Belfort devra bien être créé avec la rédaction actuelle.
- Pour l'accès à créer sur RD8, ne serait-il pas judicieux de reboucler avec le département (si ce n'est pas déjà fait) avant de lancer cette modification. Cela permettrait d'avoir une OAP compatible avec la réalité du terrain et ne pas ouvrir des possibilités qui n'en seraient pas...

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Michel MERCIER

Tél. : 04 74 05 06 60

Fax : 04 74 63 22 90

contact@c-or.fr

[www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)

3 rue de la Venne  
69170 TARARE

